

LE DÉBAT

MONTBRISON PATRIMOINE

Les Amis de la Colline s'impatientent pour embellir le Calvaire

L'association les Amis de la Colline du Calvaire ont de nombreuses idées pour mettre en valeur leur patrimoine. Mais ils se disent victimes des « lenteurs administratives ». Ils ont donc installé des panneaux d'informations qu'ils ont été contraints d'enlever car « non conformes. » En réponse, à leur frustration, l'adjointe en charge du patrimoine, Jeanine Palouliau, informe que l'urgence était axée sur l'aumônerie Saint-Eugénie à Moingt qui s'écroulait. À présent, des travaux sont prévus pour le calvaire. Elle confirme qu'il s'agit d'« un site classé et qu'on ne peut pas mettre des panneaux sans autorisation » de la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) ainsi que de l'architecte des bâtiments de France.



■ Les croix, l'éboulement, les terrasses, le local de Gergovia : un lieu emblématique du paysage montbrisonnais.
Photo Louis FORISSIER

AVIS DE

« L'éboulement au pied des croix date maintenant de quatre ans. Rien n'a été fait ni même décidé »

Roger Brunel,
président des Amis de la Colline



■ Photo Louis FORISSIER

Faute d'autorisations officielles, les nouvelles idées d'amélioration et d'entretien du site pourraient venir allonger la liste des bonnes intentions évanouies. « Depuis que les remparts et le talus ont été nettoyés et protégés en avril 2011, nous n'avons eu que des retours positifs. Aucun reproche de la part de visiteurs ou de promeneurs », précise Paul Josserand, en montrant des panneaux signalétiques qu'il a pourtant été contraint d'enlever. « On » leur a dit qu'ils n'étaient pas conformes. « Pas conformes à quoi ? », se demande le bénévole qui a pris modèle dans une ville touristique du sud. La difficulté est de trouver un interlocuteur : « Nous n'en avons pas à la mairie ». Et avoir un avis rapide « même si, avec l'architecte des bâtiments de France, ça va plutôt bien ». « L'éboulement au pied des croix date maintenant de quatre ans. Rien n'a été fait ni même décidé. Heureusement que nous sommes là pour redresser les barrières de protection régulièrement renversées », rappelle le président de l'association, en précisant que ce chantier est « sans dépense pour la collectivité. Même nos matériaux sont payés par l'association, nos donateurs », ajoute Roger Brunel. Heureusement, des actions avec le lycée privé Saint-Paul et le tribunal, propriété du département, avancent. Après les portails, peintures et blasons, l'entrée de la salle d'assises va être restaurée et l'horloge Brillié, située au-dessus, va redonner l'heure.

De notre correspondant Louis Forissier

« Sur des sites classés, on ne peut pas mettre de panneaux sans autorisation »

Jeanine Palouliau,
adjointe en charge de l'Histoire et du patrimoine



■ Photo Blandine BAUDIER

« Le site du Calvaire est absolument emblématique et il faut le mettre en valeur », a annoncé Jeanine Palouliau, adjointe en charge du patrimoine de la Ville. « Mais jusqu'à présent, notre urgence était l'aumônerie Saint-Eugénie, à Moingt, en très mauvais état puisqu'elle s'écroulait presque. Il fallait protéger ce site gallo-romain. Maintenant que c'est terminé et ouvert au public, on va travailler sur les autres sites comme le théâtre de Moingt et le site du Calvaire », a informé Jeanine Palouliau. Quid des amis de la colline du Calvaire ? « Le problème, au Calvaire, est qu'il faut avoir une bonne connaissance archéologique. Très peu de recherches ont été faites. Pourtant, il faut absolument connaître une grande réserve archéologique avant tout projet sur la colline. Jusqu'à notre élection, rien n'a été fait. Nous partons de zéro. Il faut savoir ce que cette colline a dans le ventre et les richesses qu'elle renferme. Notre association est très motivée, dynamique et apte à gérer des situations comme celle-là. Mais elle est un peu frustrée. Ce qui ne veut pas dire que nous n'avons pas de projets. Mais j'ai une obligation de respecter la loi. Il y a une exigence de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) et de l'architecte des bâtiments de France. Par exemple, sur des sites classés comme celui-là, on ne peut pas mettre de panneaux sans autorisation. Ça relève de l'accord de cet architecte. » Un début de recherche ? « Un archéologue, Christophe Mathevo, a scanné avec la colline et l'a analysée. Son rapport est attendu dans un mois environ. »

Anne-Laure Negro